Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201958-20251204-20250610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEUBIAN

Séance du 4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUBIAN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Loïc MAHÉ, Maire de PLEUBIAN.

Etaient présents : L.MAHÉ, V.CORLOUËR, G.LE BRIAND, F.AMBERT, F.TILLY, P.BOURGES, M.LE GALL, M.KERGALL, J. GICQUEL, I.LE CORRE, M.MERLE L.LE MOULLEC, N.MARCHOU, M.LE PARLOUËR, E.LE BRIAND, , S.MOREAU, L.PARANTHOEN
Excusés : R.BERTHOU, procuration à G.LE BRIAND
A.LE MORVAN procuration à S.MOREAU
Secrétaire : F.AMBERT
Assistait : A.LE CONTELLEC, Directrice Générale des Services

Membres de référence : 19 Membres en exercice : 19
Membres ayant pris part à la délibération : 19

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL (4.1)

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU sa délibération en date du 26/09/2024 fixant le tableau des effectifs du personnel communal,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'actualiser le tableau des effectifs de la commune, afin de prévoir un avancement de grade et une réussite au concours,
CONSIDERANT qu'un adjoint technique principal 2ème classe remplit les conditions pour accéder au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe au titre de l'avancement de grade,
CONSIDERANT la liste des candidats admis au concours d'agent de maîtrise 2025,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***Décide*** la suppression de deux emplois de :
  - Au 01/12/2025 : 1 Adjoint Technique principal 2ème classe à temps complet
  - Au 01/01/2026 : 1 Adjoint Technique principal 2ème classe à temps complet

- ***Décide*** la création de deux emplois :
  - Au 01/12/2025 : 1 adjoint technique principal de 1ère classe
  - Au 01/01/2026 : 1 agent de maîtrise

- ***Modifie*** le tableau des effectifs des emplois communaux, en vigueur, comme suit,

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212201958-20251204-20250610-DE

EFFECTIFS	EMPLOIS PERMANENTS	Dates d'effet	Postes pourvus		Postes non pourvus	
			Quantité	Durée	Quantité	Durée
	- **Service Administratif** :					
1	- Attaché Principal (secrétaire générale)		1	TC		
1	- Rédacteur Principal 1ère classe		1	TC		
1	- Rédacteur Principal 1ère classe		1	TC		
1	- Adjoint Administratif Principal 1ère classe		1	TC		
1	- Adjoint Administratif Principal 2ème classe		1	7/35		
1	- Adjoint Administratif		1	7/35		
	- **Service Police :**					
1	- Brigadier-Chef Principal				1	TC
	- **Service Technique** :					
1	- Ingénieur Principal		1	TC		
1	- Agent de Maîtrise Principal		1	TC		
3	- Agent de Maîtrise	01/01/2026	3	TC		
1	- Adjoint Technique Principal 1ère classe				1	TC
1	- Adjoint Technique Principal 2ème classe	01/01/2026	1	TC		
6	- Adjoint Technique		5	TC	1	TC
1	- Adjoint Technique		1	17.5/35		
	- **Service Environnement** :					
1	- Agent de Maîtrise	01/10/2024	1	TC		
	- **Service école /restaurant scolaire** :-					
1	- Agent de Maîtrise Principal		1	30/35		
1	- Adjoint Technique		1	28/35		
1	- Adjoint Technique Principal 1ère classe		1	TC		
1	- Adjoint Technique Principal 1ère classe		1	18.50/35		
1	- Adjoint technique		1	30.36/35		
1	- Adjoint d'animation Principal 1ère classe		1	31.33/35		
1	- ATSEM Principal 1ère classe		1	29.90/35		
	- **Service postal / entretien** :					
1	- Adjoint Technique Principal 1 ère classe	01/12/2025	1	TC		
	- **Service culturel**					
1	- Adjoint Administratif Principal 2ème classe				1	TC

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Loïc MAHE

MAIRIE DE PLEUBIAN
Côtes-d'Armor